

Évaluation des projets et des expériences En éducation aux médias

Thierry De Smedt

Mon exposé tente d'établir le cadre général qui réunit l'action éducative et son évaluation en identifiant huit axes d'évaluation susceptibles d'être mis en œuvre séparément.

Légende du schéma :

Huit segments d'évaluation de l'éducation au développement

1. Évaluer la validité de la problématisation projetée la relation jeunes-médias.
2. Évaluer le degré d'implication du public visé dans le problème précédemment formulé.
3. Évaluer la qualité des outils éducatifs, compte tenu des méthodes de communication éducatives adoptées.
4. Évaluer (qualitativement et quantitativement) l'audience touchée par les outils éducatifs.
5. Évaluer les effets éducatifs des outils mis en place.
6. Évaluer les méthodes éducatives adoptées pour concevoir les outils.
7. Évaluer la validité des caractéristiques, attribuées *ex ante* au public visé par la démarche éducative
8. Évaluer l'action des changements opérés, sur la relation jeunes - médias.

Structure temporelle d'une évaluation des effets éducatifs

En général, l'observation des effets éducatifs s'effectue au moyen d'une comparaison entre un état initial des savoirs, des attitudes et des comportements et leur état final, après l'action éducative.

Cette approche centrale est souvent enrichie par des observations et des entretiens en cours d'action éducative.

Éventail de méthodes utilisables en évaluation

La documentation : rechercher des informations écrites sur un thème en vue de connaître l'état de la question sur un sujet. Exemple : recherche dans des statistiques la présence d'indicateur de l'importance d'un problème.

Le questionnaire : soumettre des personnes à un questionnement en vue de détecter chez celles-ci des connaissances, des représentations, des attitudes, des comportements ou une évolution par rapport à ces éléments. Exemple : demander à des écoliers de raconter un article ou une séquence pour saisir la manière dont ils en saisissent la structure.

L'entretien : discuter, à partir d'un canevas fonctionnel, avec une personne pour laquelle exprime des éléments, dont l'interprétation, par le chercheur, infirme ou confirme des hypothèses de recherche. Exemple : demander à un enseignant de donner son opinion sur la manière dont ses élèves ont intégré dans leur travail scolaire ultérieur des informations reçues à l'occasion de la visite d'un invité témoin, demander à un élève de décrire sa manière de pratiquer un jeu vidéo.

L'observation. Elle porte sur des personnes, sur des objets ou sur des événements. Il s'agit de créer un dispositif en vue de saisir leurs caractéristiques au moyen d'indicateurs préalablement définis. Exemple : observer le comportement des élèves qui réalisent un journal, le contenu et la forme d'une affichette, le nombre de prêts d'une valise pédagogique.